



Rapport d'activité 2025



Table des matières

1. Le mot du Président du réseau RéEL.....	2
2. Organisation.....	4
a. Mission et vision	4
b. Composition du conseil.....	4
c. Historique du réseau.....	4
d. Financement	5
3. Zoom sur les prestations.....	6
a. Garderies et UAPE (unité d'accueil pour écoliers).....	6
b. Accueil familial de jour.....	7
c. Jardin d'enfants La Chenille Bleue	9
d. Récapitulatif des places proposées et de la liste d'attente	10
4. Thématique de l'année 2025 : l'inclusion.....	10
5. Conclusion.....	11



1. Le mot du Président du réseau RÉEL

2025 : un nouveau chapitre pour l'accueil de l'enfance à La Tour-de-Peilz

L'accueil de la petite enfance est bien plus qu'une simple solution de garde. Il constitue un levier essentiel pour les familles, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, pour l'économie et, surtout, pour le développement harmonieux des enfants.

Lorsqu'une famille ne trouve pas de place d'accueil, c'est souvent toute son organisation qui vacille. Trop souvent encore, ce sont les mères qui réduisent ou interrompent leur activité professionnelle, avec des conséquences sociales et économiques importantes. À l'inverse, un accueil de qualité favorise l'autonomie, la socialisation et le bien-être des enfants, tout en permettant aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Investir dans la petite enfance n'est donc pas une dépense, mais un véritable choix de société. C'est un investissement dont les bénéfices profitent durablement aux familles, aux entreprises, aux collectivités publiques et, bien sûr, aux enfants.

Avec la création du réseau RÉEL au 1er janvier 2025, c'est un nouveau chapitre de la politique de l'enfance de La Tour-de-Peilz qui s'ouvre. À la suite de la dissolution des réseaux REVE et LAC, et dans un contexte où les réseaux de la Riviera ont privilégié le maintien de structures distinctes, notre Commune a fait le choix de créer un réseau-ville. Cette décision répond à une double ambition : optimiser les coûts et la gouvernance, tout en renforçant notre capacité d'action afin de répondre aux besoins des familles, tant en matière de nombre de places que de qualité de l'accueil, avec une attention particulière portée à l'inclusion et au développement harmonieux des enfants.

Cette première année a déjà été marquée par des avancées importantes, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

- Nous avons eu le plaisir d'inaugurer de **nouveaux bureaux à Entre-Deux-Villes**, qui offrent un meilleur accueil aux parents tout en favorisant les synergies entre l'accueil familial de jour et la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz (FSAT).
- Le jardin d'enfants inclusif **La Chenille Bleue** a rejoint notre réseau, permettant de proposer une offre complémentaire aux familles, notamment pour les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Cette structure a par ailleurs reçu, en 2024, le Prix des Mérites de La Tour-de-Peilz dans la catégorie Innovation.
- Grâce au programme « Coup de pouce », nous avons pu engager **une coordinatrice à l'inclusion**, permettant de renforcer qualitativement l'accueil des enfants à besoins particuliers.
- En décembre, nous avons inauguré **la nouvelle garderie Les Petits Boélands**, offrant 44 places préscolaires pour remplacer la garderie temporaire de l'Oyonne qui a fermé. Ce nouvel équipement, conçu selon des standards écologiques exigeants va bénéficier d'un magnifique parc aménagé pour le plus grand bonheur des enfants.
- Soucieux de renforcer la **transparence** envers le Conseil communal, nous avons institué une rencontre annuelle avec les membres de la Commission des finances (COFIN) et de la Commission de gestion (COGEST), afin de leur présenter le réseau et ses principaux enjeux. La publication de ce rapport d'activité, accessible à toutes et à tous, s'inscrit dans la même volonté.
- Afin de simplifier les démarches administratives des familles et de faciliter l'accueil des enfants en cas de déménagement, nous avons développé de nouvelles **conventions inter-réseaux**.

Des résultats concrets

Entre la fin du réseau REVE en 2022 et l'été 2026, les solutions de garde ont connu une croissance soutenue afin de répondre aux besoins des familles. Près de 80 places préscolaires supplémentaires ont été créées, portant leur nombre total à 225. Dans le même temps, 95 places parascolaires ont été ajoutées, pour atteindre un total de 294 places.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui rendent possible cette mission essentielle : les directions, les équipes éducatives, les accueillantes en milieu familial, le personnel administratif, les membres du conseil du réseau ainsi que nos partenaires institutionnels. Par leur engagement quotidien, elles et ils offrent aux enfants des environnements éducatifs stimulants, bienveillants et sécurisants, et apportent aux familles un soutien précieux.

C'est donc sur des bases solides et dans une dynamique résolument positive que nous avons le plaisir de vous présenter le tout premier rapport d'activité du réseau RÉEL.

À titre personnel, ce rapport revêt une signification particulière, puisqu'il marque également la fin de mon engagement à la présidence du réseau.

Je quitte cette fonction avec la conviction profonde que nous avons posé les fondations d'une politique de l'enfance ambitieuse, durable et attentive aux besoins des familles. Je suis fier du chemin parcouru depuis la disparition du réseau REVE et reconnaissant envers toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite collective.

L'avenir du réseau RÉEL est désormais acquis, et je forme le vœu qu'il poursuive son développement avec la même énergie et la même exigence au service des enfants de La Tour-de-Peilz et de leurs familles.

Vincent Bonvin,
*Président du réseau RÉEL et Municipal du
Service famille, jeunesse, sport et culture*

2. Organisation

Le réseau est composé de trois exploitants :

- La FSAT (Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz) pour la gestion des garderies et des UAPE
- Le service FJSC (Famille, jeunesse, sport et culture) pour la gestion de l'accueil familial de jour
- La Chenille Bleue pour la gestion du jardin d'enfants La Chenille Bleue.

La Municipalité de La Tour-de-Peilz a confié la responsabilité opérationnelle du réseau vis-à-vis de la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants), pour l'ensemble des institutions d'accueil subventionnées installées sur son territoire ainsi que pour l'Accueil familial de jour, à la FSAT.

a. Mission et vision

Le réseau RÉEL détient la responsabilité principale du développement et de la mise sur pied de l'accueil de jour pour La Tour-de-Peilz.

Il est l'interlocuteur privilégié de la FAJE, son répondant tant sur un plan politique qu'opérationnel. Il doit satisfaire aux exigences de la loi et à celles de la FAJE, définies dans une convention de subventionnement.

b. Composition du conseil

Les personnes suivantes sont membres du Conseil avec droit de vote :

- BONVIN Vincent, président et Conseiller Municipal
- VON ARX Yvan, vice-président et directeur général de la FSAT
- GAMBAZZA Daniele, chef de service FJSC
- MARTINEZ Laetitia, responsable de l'accueil familial de jour
- RIMELLA Nicole, Répondante du mandataire et présidente de la FSAT

Les personnes suivantes sont membres du Conseil sans droit de vote :

- COLLIN Julie, représentante de La Chenille Bleue
- DEMIERRE Thomas, représentant du groupe Nestlé
- ZONCA Josiane, répondante opérationnelle

c. Historique du réseau

Réseau REVE (Réseau Enfance Vevey et environs)

Du 1^{er} janvier 2009 au 31 juillet 2022 avec les communes et partenaires suivants :

- Corseaux
- Corsier
- Chardonne
- Jongny
- La Tour-de-Peilz
- Vevey
- Groupe Nestlé
- FSAT : Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz
- Association Les Galopins
- Association de l'entraide familiale de Vevey et environs
- SFJSC : Service famille, jeunesse, sport et culture de La Tour-de-Peilz

Réseau LAC (Réseau La Tour-de-Peilz et Cercle de Corsier)

Du 1^{er} août 2022 au 31 décembre 2024 avec les communes et partenaires suivants :

- Corseaux
- Corsier
- Chardonne
- Jongny
- La Tour-de-Peilz
- Groupe Nestlé
- La Tour-de-Peilz employeur
- FSAT : Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz
- ASICC : Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier
- SFJSC : Service famille, jeunesse, sport et culture de La Tour-de-Peilz

Réseau RéEL (Réseau Enfance La Tour-de-Peilz)

Depuis le 1^{er} janvier 2025 avec la commune et partenaires suivants :

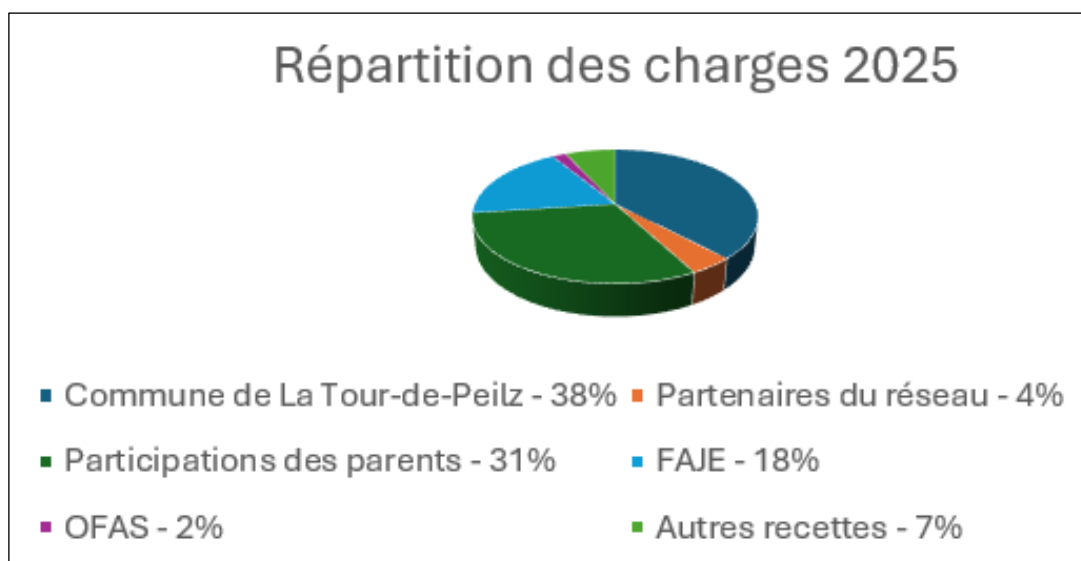
- La Tour-de-Peilz
- Groupe Nestlé
- La Tour-de-Peilz employeur
- FSAT : Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz
- SFJSC : Service famille, jeunesse, sport et culture de La Tour-de-Peilz
- Association La Chenille Bleue

d. Financement

Les charges d'exploitations se sont élevées en 2025 à **CHF 14'761'913.00**

Le financement est composé de la façon suivante :

CHF	5'600'480.00	Commune La Tour-de-Peilz
CHF	627'405.00	Partenaires du réseau
CHF	4'533'517.00	Participations des parents
CHF	2'722'895.00	FAJE
CHF	279'832.00	OFAS
CHF	997'784.00	Autres recettes



3. Zoom sur les prestations



a. Garderies et UAPE (unité d'accueil pour écoliers)

L'année 2025 de la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz (FSAT) a été marquée par un fort dynamisme organisationnel, résumé par le terme « mouvement ». Plusieurs transformations majeures ont été réalisées, notamment le déménagement de l'administration dans de nouveaux locaux plus adaptés et l'ouverture de la garderie Les Petits Boélands. Ces évolutions s'inscrivent dans une stratégie globale visant à renforcer la qualité de l'accueil et à anticiper les besoins futurs.

La mission de la FSAT demeure centrée sur l'accueil collectif de jour des enfants, en favorisant leur développement, leur autonomie et leur socialisation, tout en soutenant les familles. L'institution repose sur des valeurs de bienveillance, d'inclusion et de respect de la diversité, avec une attention coordonnée portée aux enfants à besoins spécifiques.

En 2025, la FSAT a exploité 11 structures (5 garderies et 6 UAPE), offrant 469 places et accueillant près de 700 enfants par semaine. La demande reste élevée, en particulier pour les bébés, bien que les listes d'attente aient globalement diminué. Le secteur parascolaire a atteint un record en 2025 avec plus de 400 enfants accueillis.

L'année a également été riche en projets pédagogiques innovants, notamment autour de la nature, de la musique et de l'expérimentation sensorielle. Des initiatives comme les ateliers en extérieur, la salle Snoezelen ou l'introduction de la langue des signes illustrent une approche éducative moderne et centrée sur l'enfant.

La digitalisation a progressé avec le déploiement d'outils KIBE, améliorant la gestion administrative et la communication avec les familles. Certains modules restent à finaliser.

Sur le plan des ressources humaines, la Fondation compte 164 collaborateurs. Le secteur fait face à une pénurie de personnel qualifié. Malgré cela, des efforts importants ont été menés en matière de recrutement, formation et structuration des processus RH.

Financièrement, les comptes 2025 s'élèvent à 13,9 millions CHF, avec une prédominance des charges liées au personnel. Le budget 2026 prévoit une augmentation à 14,7 millions CHF.

Enfin, les perspectives pour 2026 incluent l'ouverture de nouvelles places, le renforcement de l'inclusion, l'amélioration des conditions de travail et la poursuite de la modernisation des outils. La FSAT aborde ainsi l'avenir avec confiance, en s'appuyant sur une organisation consolidée et une vision orientée vers les besoins des enfants et des familles.

Yvan von Arx,
Directeur général de la FSAT

b. Accueil familial de jour

L'accueil en milieu familial de jour est destiné aux enfants dès 3 mois et jusqu'à la fin de la 8P.

Il offre un accueil dans un contexte familial où l'enfant est pris en charge par une accueillante en milieu familial (AMF) à son domicile. Conformément aux exigences de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), toute personne accueillant des enfants à son domicile et contre rémunération doit être autorisée et affiliée à une structure de coordination. En ce sens, les AMF sont toutes au bénéfice d'une autorisation d'accueil à durée déterminée mais renouvelable, délivrée par la Commune de La Tour-de-Peilz.

L'Accueil familial de jour (AFJ) est le secteur qui gère ce mode d'accueil. C'est une structure partenaire du Réseau RÉEL (pour la Commune de La Tour-de-Peilz), du Réseau ASICC (pour les Communes de Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny) et du Réseau Vevey (pour la Commune de Vevey). Sur délégation des Communes des trois réseaux, l'AFJ est ainsi géré par la Ville de La Tour-de-Peilz.

L'AFJ est composé d'un pôle de coordination et d'un pôle administratif. Les coordinatrices assurent le régime d'autorisation et de surveillance des AMF. Elles s'assurent de la qualité d'accueil, règlent les différentes modalités des placements, apportent du soutien pédagogique et se tiennent à la disposition des familles pour répondre à leurs éventuelles questions ou difficultés. Le pôle administratif s'occupe de gérer la liste d'attente, la facturation des prestations aux parents ainsi que les salaires et la gestion RH des AMF.

Les éléments clés en 2025 :

- **Deux nouveaux Réseaux** Le Réseau LAC (Réseau transitoire dissout au 31.12.2024) a donné lieu à deux nouveaux réseaux au 1^{er} janvier 2025, le Réseau RÉEL et le Réseau ASICC, dont l'accueil familial de jour reste exploitant. Ceci a amené une adaptation des différents documents de référence notamment des nouveaux règlements. Dans un souci d'uniformisation des pratiques, le règlement de l'accueil familial de jour pour le Réseau de Vevey a été modifié à l'été 2025. Toutes ces modifications ont été présentées aux AMF avant d'être transmises aux familles.
- **Formation de la DGEJ (direction générale de l'enfance et de la jeunesse)** Le 28 janvier 2025, une formation sur le droit des familles, organisée par l'Accueil familial et animée par 2 représentants de la DGEJ, a réuni une vingtaine de professionnels de l'enfance des 3 réseaux.
- **Lancement du projet pilote de mensualisation du salaire des AMF** Une lente érosion du nombre d'AMF est constatée sur l'ensemble du canton depuis 2015. Notre région n'est pas épargnée et, chaque année, davantage d'AMF quittent leur fonction que de nouvelles AMF ne débutent leur activité. Une des causes de cette difficulté à recruter peut s'expliquer par l'instabilité salariale du revenu d'AMF qui est un salaire à l'heure et, de surcroît, fluctuant. De plus, il dépend du nombre d'enfants accueillis et peut varier d'un mois à l'autre. Fort de ce constat, les 3 réseaux en tant que mandant ont chargé l'AFJ de lancer un projet pilote afin de mandater une entreprise qui propose plusieurs scénarios visant à amener une stabilité salariale au métier d'AMF. Ce projet étant entièrement financé par la FAJE dans le cadre de son programme d'impulsion, les scénarios proposés devaient également être transférables aux autres réseaux du canton.

À la suite d'un appel d'offres transmis à 6 bureaux, 5 d'entre eux ont présenté leur offre auprès du Copil (composé du Chef du service, de la responsable de l'AFJ, de la responsable du bureau RH et de la responsable des salaires). Le Copil a attribué, à l'unanimité, le mandat à la société Habilis Conseil SA. D'avril à août 2025, Habilis a mené le mandat à travers la récolte de données, des simulations, des entretiens individuels et une rencontre réunissant tous les représentants cantonaux de l'accueil familial de jour. Deux scénarios ont été présentés aux mandants (réseau RÉEL, ASICC et Vevey) à la fin du mois d'août. Ces derniers se sont positionnés favorablement au déploiement de l'un des scénarios dès le deuxième semestre 2026. Le modèle retenu permettra principalement de limiter les fluctuations mensuelles de revenus, d'assurer un salaire « décent » lors de la prise ou reprise d'activité (par ex. à la suite d'un arrêt de travail longue durée), de diminuer l'impact financier lié à la baisse du nombre d'enfants accueillis et de compenser les heures de travail hors présence des enfants.

Ces scénarios ont ensuite été présentés en fin d'année à l'ensemble des réseaux du canton.

- **Déménagement des bureaux de l'Accueil familial de jour** • Afin de regrouper les exploitants du réseau RéEL dans un même lieu permettant aux familles de la Tour-de-Peilz d'accéder à un guichet unique pour les 3 types d'accueil (préscolaire, parascolaire et accueil familial de jour), l'accueil familial de jour a emménagé avec la FSAT dans des bureaux à Entre-deux-Villes 12 (bâtiment appartenant à Nestlé) à la mi-août. Ce rapprochement favorise la collaboration et permet encore davantage d'améliorer la cohérence au niveau du Réseau RéEL.

Quelques chiffres

- Plus de 90 visites planifiées ou impromptues ou entretiens individuels ont été réalisés auprès des accueillantes par les coordinatrices durant l'année.
- En 2025, la Municipalité a délivré 13 autorisations d'accueil provisoires et définitives (17 en 2024).
- Au 31 décembre 2025, l'AFJ comptait 46 AMF (51 au 31 décembre 2024) dont 13 pour le Réseau RéEL, 8 pour le Réseau ASICC et 25 pour le Réseau Vevey. Durant l'année, 3 nouvelles AMF ont été engagées (4 en 2024) alors que 8 AMF (10 en 2024) ont quitté l'AFJ.
- Au 31 décembre 2025, 362 enfants étaient placés en AFJ (410 en 2024) dont 87 pour le Réseau RéEL, 81 pour le Réseau ASICC et 194 pour le Réseau de Vevey.
- Les heures d'accueil assurées par les AMF en 2025 sont les suivantes : 49'163.50 heures pour le Réseau RéEL, 28'705.50 heures pour le Réseau ASICC et 129'640.25 heures pour le Réseau de Vevey, soit un total de 207'509.25 heures (240'628.25 heures pour les Réseaux en 2024).
- Le salaire horaire brut des accueillantes est de Fr. 6.50 jusqu'à 3 ans d'activité, Fr. 6.60 de 3 à 8 ans d'activité et Fr. 6.70 dès 8 ans d'activité - (Fr. 2.-/heure, exonéré AVS et fiscalement, jusqu'à concurrence de 3'000 heures/Fr. 6'000.- par an. Une fois ces montants dépassés, la totalité est soumise à l'AVS).

Laetitia Martinez

*Responsable de l'accueil familial de jour
et adjointe au chef de service FJSC*



c. Jardin d'enfants La Chenille Bleue

2025 : entre incertitude et renaissance

L'année 2025 a débuté dans l'incertitude quant à la pérennité de notre structure en raison d'une situation financière précaire, d'une difficulté de trouver une équipe stable et un équilibre dans le fonctionnement.

Nous avons donc pris la décision en ce début d'année d'ouvrir uniquement les matinées dès août 2025 afin de préserver l'équipe, de garantir un accueil de qualité au plus proche des besoins de chaque enfant et de réduire notre déficit.

Mars 2025 a été marqué par une nouvelle salvatrice : la municipalité a pris la décision d'intégrer la Chenille Bleue au sein du réseau, via un mandat de prestation de 3 ans, renouvelable tacitement. Cette décision a marqué un tournant décisif pour notre structure, une reconnaissance officielle de notre travail, de notre mission et de notre engagement pour l'inclusion.

En juillet 2025, nous avons terminé l'année scolaire avec 35 enfants dont 16 TSA et un taux d'occupation de 96%.

Dès août 2025, nous avons instauré un nouvel horaire (8h15 à 12h15) et la fermeture durant les vacances scolaires. Ces changements nous ont permis de trouver un équilibre plus sain pour l'ensemble de l'équipe. L'effectif se compose des deux directrices qui se partagent également le poste d'éducatrice, d'une assistance socio-éducative et de 3 aides à l'intégration.

En décembre, le taux d'occupation était de 100% avec 21 enfants accueillis dont 10 TSA.

Nous avons vécu des premières années intenses, éprouvantes, parfois décourageantes, mais elles ont aussi révélé la force d'une équipe, la solidarité d'un réseau et la valeur d'un projet humain ancré dans l'inclusion. Aujourd'hui la Chenille bleue reste debout, plus forte, plus stable et prête à poursuivre sa mission avec sérénité et conviction.

Nous tenons à exprimer nos remerciements et notre gratitude :

- À M. Bonvin, qui a présenté notre dossier à la municipalité et nous a accompagnées activement tout au long du processus
- À la FSAT et au réseau RÉEL, en particulier à Mme Zonca, pour son travail remarquable et son soutien indéfectible
- À la Municipalité, pour sa confiance et pour avoir accepté une demande exceptionnelle et inédite
- À notre comité, qui n'a jamais cessé de croire en ce projet

Line Sorgius

*Co-directrice du jardin d'enfants
La Chenille Bleue*

d. Récapitulatif des places proposées et de la liste d'attente

Places proposées au 31.12.2025

- Préscolaire : 192 places pour 277 enfants
- Parascolaire : 277 places pour 413 enfants
- Jardin d'enfants : 10 places pour 13 enfants
- Accueil familial de jour : 13 accueillantes en milieu familial pour 87 enfants

Liste d'attente

Tous les réseaux du canton de Vaud doivent établir la situation de leur liste d'attente centralisée au 30 septembre pour la FAJE.

Situation annoncée au 30 septembre 2025 : 180 enfants, selon détail ci-dessous :

- 77 enfants : bébés à naître et jusqu'à 3 mois
- 20 enfants : 4 à 17 mois
- 14 enfants : 18 à 29 mois
- 17 enfants : 30 mois jusqu'à l'entrée à l'école
- 52 enfants : écoliers de la 1P à la 8P

A noter que sur les 180 enfants, certains demandent un placement dans quelques mois.

4. Thématique de l'année 2025 : l'inclusion

Depuis octobre 2025, le réseau bénéficie de la mise en place, par mandat externe confié à la Fondation Coup d'Pouce, d'une fonction de coordination à l'inclusion, avec pour objectif de soutenir le développement d'un accueil toujours plus inclusif, tant dans les structures d'accueil collectif que dans l'accueil familial de jour. Cette mission vise notamment à apporter une ressource et une expertise complémentaires au réseau afin de poursuivre les réflexions déjà engagées autour de l'inclusion et de soutenir l'élaboration progressive de lignes directrices communes favorisant un accueil respectueux des besoins et de la singularité de chaque enfant.

Ces premiers mois ont permis de développer différents axes de travail auprès des équipes éducatives, des familles et des partenaires du réseau. Un soutien est proposé aux professionnel-le-s à travers des observations de terrain, des échanges autour des pratiques et un accompagnement dans les situations nécessitant des ressources spécifiques. Les familles sont également accompagnées lors de rencontres et de bilans autour des besoins de leur enfant. La mission comprend par ailleurs la gestion et le suivi des demandes de renfort éducatif, ainsi que la coordination des intervenant-e-s apportant un soutien sur le terrain auprès des équipes et des enfants.

En parallèle, plusieurs projets sont en cours de développement, notamment la mise en place d'un groupe de travail dédié à l'inclusion et la création d'une plateforme de partage de ressources à destination des directions et des équipes (littérature spécialisée, outils et supports pratiques). Cette nouvelle fonction constitue une belle opportunité de poursuivre l'engagement collectif en faveur d'une société plus inclusive, où chaque enfant peut trouver pleinement sa place.

Olivia Varone
*Coordinatrice à l'inclusion,
Coup de Pouce*

5. Conclusion

Après une année 2025 qui a permis de poser des bases solides pour le réseau et d'optimiser son fonctionnement, l'année 2026 s'annonce sous les meilleurs auspices. Avec un budget presque inchangé de 6,8 millions de francs, validé par le Conseil communal, nous disposerons des moyens nécessaires pour poursuivre le développement de nos prestations et répondre toujours mieux aux besoins des familles.

Parmi les principales nouveautés prévues :

- **La durabilité constituera le thème central de l'année 2026.** Au-delà des nombreuses initiatives déjà mises en œuvre au sein du réseau, notre ambition est d'intégrer de manière cohérente les principes du développement durable dans l'ensemble des activités du RÉEL, afin de concilier qualité de l'accueil, responsabilité environnementale et transmission de valeurs essentielles aux générations futures.
- Dès le mois d'août, **23 nouvelles places préscolaires** seront ouvertes, dont 3 en collaboration avec le CSIR pour les familles réfugiées, ainsi que **17 places parascolaires supplémentaires**.
- Dès le mois de septembre, le projet de **mensualisation des salaires des accueillantes en milieu familial**, porté par le service Famille, jeunesse, sport et culture, entrera en vigueur. Cette évolution majeure contribuera à renforcer l'attractivité et la reconnaissance de cette profession essentielle.

De manière plus générale, nous poursuivrons le développement de prestations de qualité, le soutien aux familles ainsi que l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Nous formons le vœu que cette dynamique permette de poursuivre la création de places dans les années à venir, afin de répondre toujours plus efficacement aux besoins des familles.



Contact



Réseau RéEL

Entre-Deux-Villes 12 · 1814 La Tour-de-Peilz

Tél. 021 977 03 51

info@reseaureel.ch

www.reseaureel.ch

Pour aller plus loin :

Rapport de gestion FSAT :

<https://www.garderies-latour.ch/rapport-de-gestion.php>

Accueil familial de jour :

<https://www.la-tour-de-peilz.ch/afj>

La Chenille Bleue :

<https://www.lachenillebleue.ch>